

M. Matheson: Les chiffres révèlent qu'en 1960, le nombre moyen de chômeurs de sexe masculin entre les âges de 20 et de 35 ans était de 153,000, l'équivalent de 24 groupes de brigade de jeunes gens pleins d'espoir, de courage et d'ambition dans la vie, et qui ne faisaient rien en 1960, c'est-à-dire 18 p. 100 au-dessus du chiffre de 1959.

Pour revenir à la question de la banque et du ministre il est assez difficile de se prononcer exactement, car nous n'avons entendu qu'une version de l'affaire. Toutefois, j'aimerais citer un article qui a paru dans l'*Economic Journal*, journal trimestriel de la *Royal Economic Society*. Cet article est tiré du numéro de mars 1934, alors que les rédacteurs étaient MM. J. M. Keynes et T. H. McGregor. Cela remonte loin en arrière, mais permettez-moi de lire quelques lignes de ce savant article qui a été écrit par un homme qui jouissait de l'estime de toutes les autorités bancaires et qui était bien connu pour ses études sur ce sujet, M. Clifford A. Curtis. Le paragraphe que je voudrais citer se trouve à la page 54 et se lit ainsi qu'il suit:

Il ne fait aucun doute que la banque centrale a le devoir de s'élever contre toute ligne de conduite du gouvernement qui nuirait au bien public. Toutefois, si le gouvernement trouve qu'une certaine politique monétaire, pour employer ce terme dans le sens large, est souhaitable et s'il décide de la suivre à tout prix et de s'en tenir responsable auprès du public, alors, en régime démocratique, la banque centrale se doit d'appliquer cette politique. Dans les cas extrêmes, la banque peut faire appel à la souveraineté du peuple en l'informant du différend qui s'est élevé entre elle et le gouvernement. Une telle possibilité, bien qu'elle soit éloignée, ne manquera certes pas de calmer un peu l'ardeur d'un gouvernement entêté.

Le fait, monsieur l'Orateur, que l'affaire en soit rendue là crée un état de crise au Canada. Les raisons importent moins peut-être que la chose elle-même. Je suis arrivé à la Chambre avec beaucoup d'estime pour les honorables députés, et particulièrement ceux dont la présence rehausse les banquettes ministérielles. Nous savons tous que le ministre des Finances est un homme versé en droit, un rude travailleur, plein de dévouement et sans reproche. Je crois bien qu'il était parfaitement sincère quand il a présenté son budget au mois de juin 1957. Je relève dans le *Star*, de Toronto, du 26 juin de cette année-là, le passage suivant, sous le titre: Premier budget Fleming; énorme défi:

Mais M. Fleming déclare avec fermeté que le budget sera équilibré.

Le ministre, j'en suis sûr, avait bien cette intention. Je fais une comparaison avec ce que nous lisons aujourd'hui dans les journaux. Le *Telegram* de Toronto dit:

Dans une volte-face sensationnelle, M. Fleming a dévalué le dollar.

[M. Graftey.]

Le *Star* de Montréal dit:

M. Fleming prévoit que la hausse du produit national brut sera inférieure à la moyenne. Notre déficit pour l'année financière en cours va être de taille!

Voici ce que déclare le *Chronicle Telegram* de Québec:

Les dispositions du budget pavent la voie au progrès de l'inflation.

Le savant secrétaire parlementaire du ministre des Finances nous a donné, hier, une partie de l'explication.

Dans les quelques minutes qui me restent, j'aimerais revenir à certaines choses dont il est question dans l'exposé budgétaire. Selon moi, le ministre en tient pour un nationalisme d'expansion et M. Coyne, pour un nationalisme de restriction. La voie la plus sûre pour le Canada d'aujourd'hui est probablement celle d'un plus grand internationalisme. J'affirme que le ministre place sa confiance dans l'agiotage. «Agiotage» est bien le mot qui convient quand on s'intéresse aux symptômes plutôt qu'au problème économique, quand on pense qu'il n'est que de jouer avec les symptômes pour changer le visage économique de notre pays.

Nous pouvons affirmer, à la lumière des explications que le ministre a données à la télévision, qu'il veut faire peur aux capitaux afin de provoquer un changement immédiat. C'est une attitude extraordinaire. Ses mesures visant les importations sont de toute évidence restrictives; elles n'ont pas d'autre explication possible. En fait, le programme énoncé par le ministre dans son exposé budgétaire est tout aussi restrictif, pour ce qui est du change, que le programme de M. Coyne peut l'être à l'égard du tarif douanier. Quelles sont les conséquences heureuses d'un tel programme? Il va certainement augmenter le coût des biens de consommation. Nous avons entendu parler de l'augmentation du prix du pain ce matin, et d'autres augmentations de prix vont suivre rapidement. Le programme aura aussi pour résultat de faire monter le prix des machines. Cela veut donc dire, en réalité, qu'il y aura un ralentissement des investissements au Canada. Le ministre l'a expliqué à la Chambre, cette politique de manipulation du change peut donner une impulsion aux exportations. Cependant, c'est extrêmement incertain, car nombre de nos exportations importantes ne réagissent pas très rapidement, je crois, aux fluctuations des prix. D'après les meilleurs conseils économiques dont nous disposons, il semble que bon nombre de nos marchés sont tels, notamment aux États-Unis, que de gros acheteurs ont besoin de ces produits et vont effectivement les acheter malgré une légère différence de prix. Cependant, on réagira